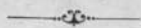


755

ADRIEN GUÉBHARD

AGRÉGÉ DE PHYSIQUE DES FACULTÉS DE MÉDECINE

PRÉSIDENT DU III^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE



RAPPORT PRÉPARATOIRE

SUR LA QUESTION DES

CAMPS RETRANCHÉS

POUR LA XI^e SECTION

(ANTHROPOLOGIE)

DU

XXXVI^e CONGRÈS (REIMS 1907)

DE

L'ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES



PARIS

SECRETARIAT DE L'ASSOCIATION

28, RUE SERPENTE, 28

Bibliothèque Maison de l'Orient



135825

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Fusionnée avec

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier en 1864)

CONGRÈS DE REIMS — 1907

11^e SECTION : *Anthropologie*

Les camps retranchés

RAPPORT PRÉPARATOIRE

par **M. A. Guébard**, agrégé de Physique des Facultés de Médecine,
Président du III^e Congrès préhistorique de France.

La XI^e Section de l'Asas, en mettant à l'ordre du jour de la réunion de Reims la question des *camps retranchés* sans épithète, a sagement évité l'inconvénient, qui a été reconnu ailleurs, de toute restriction, préjugant, par exemple, le caractère de *préhistoricité*, qui doit bien, pour rester dans les attributions de la section, servir de but aux recherches, mais non de point de départ.

Toute œuvre antique de fortification *sans histoire* (1) mérite qu'on essaie de lui en faire une, ne fût-ce que pour l'éliminer ensuite définitivement de la Préhistoire.

Celle-ci elle-même serait bien à tort entendue dans son sens le plus étroit. Si, par exemple, Alise et Bibracte ont été mentionnées par le premier historien des Gaules, ce peut être une raison pour rattacher à la période *proto-historique*, (et point historique encore), leur existence ultérieure, mais c'en est une *a fortiori* pour laisser à la *pré-histoire* l'étude, autrement importante, de leur passé et la recherche, autrement difficile, de leur origine.

* * *

Un programme de Congrès doit ouvrir des routes, et non élever des barrières. Il faut que s'amassent les faits, avant qu'on les trie. La question des « camps retranchés » en est encore indubitablement à cette phase, et c'est avec la plus grande largeur qu'il convient d'interpréter son titre.

(1) Est-il besoin de dire que la présence de mortier à la chaux suffit, à elle seule, à faire à la bâtisse un commencement d'histoire, qui l'exclut *ipso facto* de la préhistoire ?

Telle enceinte minuscule, à caractère défensif mal défini, et que rien ne permet de rattacher, comme poste-vigie ou relai, à un système plus important, ne mérite-t-elle pas, au lieu d'une de ces appellations passe-partout dont se masque volontiers notre ignorance, — « lieu de culte » ou « parc à bétail », « salle de danse » ou « cour de justice », etc., — d'être envisagée comme le type précurseur de monuments plus vastes, comme l'expression première, adéquate aux moyens rudimentaires de la famille, du besoin d'isolement, signe et garantie de prééminence, autant que de sécurité, simple ébauche, ultérieurement étendue à la collectivité, pour aboutir à ces constructions dont la grandeur parfois encore nous étonne ?

Rechercher si, et à quelles dates (1), de petites enceintes de ce genre ont pu servir d'enclos d'habitat, de « campagnes retranchées », voilà, pour ceux qu'effraieraient de plus vastes entreprises, une tâche tout indiquée.

Telle butte artificielle, avec ou sans fossés, qui n'offre à son sommet qu'une surface bien restreinte de campement, et qu'on est tenté de qualifier indifféremment de *tumulus* funéraire ou de *motte* féodale, ne pourrait-elle être, ainsi que cela se voit hors de France, un vrai *fortin* préhistorique ? De ce que les vieilles chroniques ont décrit, et la tapisserie de Bayeux figuré, l'emploi des mottes au moyen-âge, n'est pas du tout une raison pour que nos préhistoriques ne s'en soient point servis, à l'égal des *mound-builders* de l'Amérique du Nord.

Rechercher, en France, l'existence de mottes défensives préhistoriques, et remonter à la plus ancienne d'âge (2) : voilà un problème qui mérite, à coup sûr, d'attirer l'attention des membres de la XI^e Section.

* * *

Des modes identiques de construction ont pu, ont dû, se reproduire en des temps, en des pays fort divers, s'ils étaient commandés par l'identité des circonstances locales, l'identité des besoins humains. Les murs de pierres sèches de nos actuels campagnards (3) sont les mêmes que ceux de la première Troie. Telles huttes de bûcherons, telles cabanes de bergers, reproduisent exactement les formes préhistoriques. Ce qu'il est intéressant de rechercher, c'est, dans chaque cas, à quelle époque apparut pour la première fois tel ou tel mode, à quelle phase de l'évolution humaine il correspondit.

(1) La question de date est certainement la plus importante, car on pourrait — si ce n'était contraire à la marche normale du progrès, du simple au complexe, du petit au grand — retourner le problème et se demander si les petites enceintes observables au voisinage des grands camps-refuges, n'en auraient point été des émanations ultérieures, destinées à fournir, en l'absence de grand danger, de plus commodes séjours aux gros terriens de l'époque, au cœur de leurs domaines

(2) L'âge d'un monument ne saurait s'entendre que de l'époque de son *édification* et point de son *occupation principale*, qui peut avoir eu pour théâtre un cadre préparé depuis longtemps. On ne saurait trop se défier des confusions que créent à cet égard certaines mauvaises habitudes de langage, dont l'influence néfaste ajoute à tous les obstacles dressés au devant de toute recherche véritablement scientifique, la pire des barrières, celle des mots.

(3) Y compris la forme dite en *arête de poisson* ou en *feuille de fougère*, qu'on n'est pas peu surpris de reconnaître aussi primitive.

Inversement, les mêmes hommes, au même temps, au même pays, ont pu, ont dû satisfaire de manières très diverses, lorsque diverses étaient les conditions, le même besoin de défense en plein air. Partout une stricte équation lia à la nature du sol le premier art de bâtir. Ici, ce fut à la pierre, là aux terrassements, ailleurs à l'eau, qu'on demanda la sécurité, partout à l'indispensable palissade complémentaire, et souvent à divers éléments combinés. Mais, par le monde entier, les mêmes formes se retrouvent.

Aussi ne saurait-on trop explicitement s'élever contre la commune tendance qui règne, à tirer, de simples apparences de structure, de plus ou moins savantes déductions ethniques ou chronologiques (1). Pas plus que la hache de pierre, l'enceinte fortifiée n'a de patrie. L'une et l'autre, universelles, ont surgi sur place, géologiquement, mondialement, au moment marqué par l'immanente loi de besoin, comme un fruit mur de l'évolution humaine, instrument nécessaire de la lutte pour la vie, expression caractéristique d'un stade déterminé d'ascendance vers la civilisation.

Rechercher en chaque pays les relativités chronologiques de ce stade avec ceux qui sont déjà reconnus, repérer, sur l'échelle conventionnelle du perfectionnement des instruments de lutte, la première époque d'édification des monuments très spécialisés où fut fait, de ces instruments, le plus grand emploi, voilà à notre sens, *le vrai problème des enceintes préhistoriques* (2).

* * *

Il est certain que la taille de la hache, née du besoin individuel d'attaque plus que de défense, a dû précéder l'édification de remparts, œuvres importantes de sécurité collective, expression d'une grande somme d'efforts coordonnés, d'un état social très organisé, d'une architecture à vues d'ensemble, d'une stratégie souvent à très longue portée.

Mais cette œuvre a-t-elle attendu l'âge des métaux ?

La question est bien tranchée pour l'Amérique du Nord, où l'invasion européenne trouva, dans des enceintes absolument semblables aux nôtres, des hommes ne connaissant, outre la pierre, que le cuivre, simple « pierre malléable » lui-même, traité, ainsi qu'un peu d'argent et d'or, par martelage exclusivement, et point par fusion.

Mieux encore, à Hissarlik, où, bien en dessous de la muraille, déjà très perfectionnée, de la première Troie du Bronze, ont été exhumées, semblables à maintes ruines de France, les enceintes de deux villes néolithiques superposées.

(1) Tel auteur retrouvant en Amérique une forme de murs qui s'observe aussi en Syrie ou en Bretagne, y voudra voir une preuve de l'expansion phénicienne ou celtique. Tel autre, ayant attribué à une époque relativement récente du Fer quelques monuments vus par lui, décrète du même âge tous les monuments similaires de France et de Navarre.

(2) A. GUÉBHARD. — Le vrai problème des enceintes préhistoriques. *Congrès préhistorique de France* (Vannes 1906). II, 1907, p. 157.

N'empêche qu'en France, où ont été aussi reconnues néolithiques de nombreuses enceintes, il existe présentement toute une école qui, s'autorisant de la réelle prédominance fréquente des restes d'occupations relativement récentes, dont la richesse masque la pauvreté des traces antérieures, prétend refuser une origine plus antique, même aux monuments où prédomine presque exclusivement le Néolithique.

Mettre hors de discussion l'existence, en France, d'enceintes néolithiques, en réunir le plus grand nombre d'exemples possible, voilà, pour nous, la meilleure contribution qui se pourra donner au vrai problème des enceintes préhistoriques.

* * *

Non que nous prétendions dénier l'intérêt très grand des recherches monographiques, qui, seules, basées sur d'heureuses fouilles, permettront un essai de *sériation d'âges*, surtout en rapport avec *l'évolution de l'art de bâtir*.

Si, partout, au début, le coefficient personnel de l'homme étant le même, la nature seule, par ses variations, a commandé celles du mode de construction, résultat de ses efforts; si, par conséquent, nous ne voyons, dans la diversité des matériaux employés, que la marque de la diversité du sol, dans la variabilité de forme des enceintes, ou de choix des positions, que l'influence du relief, etc.; il n'est pas moins certain que, par le fait même de la pratique acquise, de véritables perfectionnements se sont succédé, en rapport avec le développement cérébral progressif de l'ouvrier (1).

A Troie, avons-nous dit, le premier des murs de l'âge du Bronze se montre déjà très perfectionné. Une armature interne de poutres enchevêtrées par de grands clous en laeis orthogonal (ainsi que dans le « mur gaulois » décrit par Jules-César), donne à la masse des pierrailles, en arrière du parement cyclopéen, une cohésion générale. L'indispensable parapet, avec chemin couvert, de la partie supérieure, est en briques crues au lieu de bois, et oppose une paroi lisse verticale aux assaillants qui auraient pu grimper sur la façade inclinée du mur de pierres sèches. De grosses tours massives, d'importants doublements du mur, flanquent le rempart. De telles complications ne devraient-elles pas, lors même que la constatation n'en aurait pas été matériellement faite, rejeter à un âge bien plus reculé toutes structures plus simples? Est-il certain que le *mur armé* lui-même, en terre ou en pierres, et l'usage des tours ou bastions pleins, ne remontent pas plus haut que le Bronze? Et si, dans une enceinte française (*Mursens*), on voit ce mur « gaulois » se présenter comme une évidente

(1) Pour peu que l'on envisage d'ensemble, en tenant compte des faibles moyens de ces époques primitives, l'immensité de ces travaux, et leur universelle multitude, on se rend compte que, seul, le facteur *temps* y put compenser les facteurs *force* et *nombre*, et l'on se demande comment a pu jamais être sérieusement acceptée l'hypothèse d'un synchronisme uniquement basé sur des similitudes d'aspect, ou encore la coutumière explication des préhistoriens-historiens, de poussées régionales plus ou moins extemporanées, subite sous la menace pressante de quelque envahissement local.

réfection postérieure, superposée à un soubassement purement cyclopéen, n'est-on pas en droit d'en conclure à une fondation bien antérieure — donc, apparemment, néolithique — du premier monument ?

Quant aux traces de *vitrifications* ou *calcinations* qui, à Troie, ont été reconnues uniquement dues à l'incendie destructeur, et qui, souvent, ailleurs, n'ont été trouvées notables que sur les tertres à signaux, point sur la généralité du mur, ne représentent-elles pas, en certains camps de France, un perfectionnement voulu, précurseur de la cimentation à la chaux, systématisation généralisée d'un moyen d'agglomération observé par accident ? Peut-on, en ce cas, lui assigner une date d'invention ?

Doit-on regarder comme un succédané, là où elle était praticable, l'inclusion, dans le rempart de terre, d'un gros mur de pierres comme noyau ?

Évidemment il y a perfectionnement dans la construction des murs de pierres en gradins, formant terrasses, c'est à dire parapet en haut, et escalier vers l'intérieur. Plus compliquée encore était l'exécution de véritables escaliers à petites marches, dessinant, en retrait de la face interne, de réguliers demis-losanges, pour donner partout un facile accès à la palissade ou au parapet supérieur. Un art véritable se reconnaît parfois dans la manière de faire chevaucher les bouts du mur interrompu, pour former des entrées faciles à défendre. De vraies poternes, des couloirs ou chambres intérieures se voient aussi quelquefois dans l'épaisseur des murs de pierre, d'ingénieuses combinaisons de mottes (1), de banquettes et de chemins couverts, dans les enceintes de terre.

Mais faut-il regarder comme un perfectionnement, ou comme un simple artifice imposé par la nature des matériaux, le doublement ou triplement du mur de pierres, dans son épaisseur, ou sa division longitudinale en compartiments accolés, indépendants les uns des autres ? Faut-il voir une intention voulue, ou une conséquence de la topographie locale, dans la position intérieure du fossé, généralement externe ? La multiplication des fossés, ou celle des enceintes, ne remonte-t-elle pas aussi loin que l'emploi de celles-ci ?

* * *

Maintes autres questions se peuvent présenter, que nous ne saurions toutes prévoir (2) ; sans compter celles qui, localement, peuvent prendre une importance majeure. Celle qui doit toujours prédominer est celle de l'âge : mais c'est aussi la plus difficile, la plus rarement résolue de manière satisfaisante.

Faire un relevé critique de toutes les enceintes dûment datées serait assu-

(1) De hauts galgals, ou parfois de vraies constructions massives (*Nages*), qu'il serait intéressant de rapprocher des *talayôts* des Baléares et des *nuraghi* de Sardaigne, en jouent parfois le rôle à l'intérieur des *castelars* de pierre.

(2) Un excellent programme pour les recherches particulières a été donné : au *Congrès de Grenoble*, par M. PAUL GOBY. *Étude des camps des Préalpes maritimes*, Association Française, t. XXXIII, 1904, p. 1082-1096. Un autre, plus ancien, a été formulé, pour les enceintes de terre, par ROBERT BEHLA, *Die vorgeschichtlichen Rundwälle im östlichen Deutschland*, 8°, Berlin, 1888, 120 p., 1 carte. Étant donné tout ce que nous avons dit sur l'universalité de la question, on ne s'étonnera pas de nous voir indiquer pour guides un ouvrage français et un allemand.

rément une besogne des plus méritoires. Mais auparavant il faudrait avoir l'inventaire de toutes les enceintes connues. C'est la tâche à laquelle se bornent — fructueusement, jusqu'ici — les premiers efforts de la *Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques* de la *Société préhistorique de France* (1). Mais il appartient à d'importantes réunions comme celle de l'*Association française*, il appartient aux *Congrès préhistoriques*, dont le prochain va se tenir à Autun, de provoquer de plus larges travaux, de multiplier les apports documentaires à une question dont la véritable ampleur n'a pas toujours été reconnue.

Si, tout en répondant à la demande qui nous était faite « d'indiquer surtout, dans le Rapport, les points en litige et ceux sur lesquels il serait intéressant de s'entendre », nous avons réussi à débroussailler la route et à ouvrir quelques larges horizons, à réargir, surtout, contre la propension régnante à envisager comme épisodique et locale une question réellement universelle, nous nous estimerons encore plus heureux de voir quelques savants confrères apporter au Congrès de nouvelles lumières, et faire avancer, scientifiquement, vers les solutions désirées, les multiples problèmes qui demeureront longtemps encore au-dessus de nos modestes efforts personnels.

(1). Un *Questionnaire* illustré est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande au D^r GUÉBHARD, Rue de l'Abbé de l'Épée, 4, Paris, V^e. Des *Rapports mensuels* publiés dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France* résument toutes les réponses intéressantes.